



*Pluies méditerranéennes intenses :
Ségolène Royal renforce la politique
de prévention des risques et lance une
campagne d'information*

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

Jeudi 18 août 2016

Sommaire

Edito de Ségolène Royal	p 3
Les inondations.....	p 4
De nouvelles actions de la stratégie nationale qui tiennent compte des derniers événements.....	p 6
- Tirer les enseignements de la gestion de crise.....	p 6
- Rendre les populations et les territoires plus résilients.....	p 7
- Surveiller, prévoir, alerter et gérer la crise.....	p 9
- Développer une véritable culture du risque : Lancement de la campagne d'information « Les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses »	p 10
Les pluies méditerranéennes intenses.....	p 12



“ J’ai souhaité, avec le ministre de l’Intérieur Bernard Cazeneuve, organiser une grande campagne de sensibilisation en direction des populations de l’arc méditerranéen touchées régulièrement à l’automne par des épisodes de pluies intenses. L’objectif premier de cette campagne est de rappeler les bons comportements lors de tels événements.

En effet, au-delà des nécessaires actions de prévention mises en œuvre, en lien avec l’aménagement urbain ou des travaux de protection réalisés, il me paraît essentiel de rappeler le rôle que chacun peut jouer en réagissant de façon adaptée ou en préparant à l’avance son kit de sécurité.

Cette campagne vient en complément d’actions de sensibilisation de collectivités que j’ai souhaité accompagner au sein des territoires à risques importants inondation qui le souhaitent ou d’une opération de sensibilisation dans les collèges de l’Arc méditerranéen.

C’est en effet un investissement sur le long terme : avec le changement climatique, les phénomènes de pluies intenses seront très vraisemblablement plus fréquents et le développement de la culture du risque dans la population exposée constitue un des moyens d’adaptation de notre pays à ces événements.”

Ministre de L’Environnement,
de l’Energie et de la Mer, en charge des relations
internationales sur le climat

Les inondations

La France est particulièrement exposée aux risques naturels d'inondation : la tempête Xynthia, dans la nuit du 27 au 28 février 2010, les inondations du Var du printemps 2010, la succession d'intempéries et d'inondations au printemps 2013 et au début de l'année 2014, les événements de juillet 2014 dans les Pyrénées, les inondations des Alpes maritimes et du Var en octobre 2015 ainsi que les inondations sur les bassins de la Seine et de la Loire en juin 2016 l'ont dramatiquement rappelé.



Survol des zones sinistrées dans le Var le 12 février 2014. Crédit photo : MEEM /Arnaud Buissou

Ces risques d'inondation, qui peuvent mettre en péril du jour au lendemain l'économie de tout un territoire, sont en constante augmentation :

- Suite aux crues historiques survenues entre fin mai et début juin, 1 358 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.
- A des degrés divers, plus de **19 000 communes** sont potentiellement soumises à ce risque, qui a fait plus de **200 victimes** et généré **plus de 20 milliards d'euros de dommages** entre 1982 et 2010.
- L'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) réalisée par le ministère de l'Environnement en 2011, à l'échelle du territoire national, révèle que **près de 1 habitant sur 4 et 1 emploi sur 3 en France sont aujourd'hui potentiellement exposés.**
- Sur le territoire national, les dommages annuels moyens causés par les inondations sont évalués entre **650 à 800 millions d'euros**. Les inondations de mai-juin 2016 sont ainsi évaluées par la Caisse centrale de réassurance (CCR) à 1,2 Md€, soit le montant le plus élevé pour un épisode d'inondation depuis l'origine du système « cat nat » en 1982. Ce montant reste néanmoins nettement inférieur au coût d'une crue centennale de la Seine sur l'agglomération parisienne estimé à près de 40Md€.

Les récentes inondations montrent que ce risque est plus que jamais une réalité. Il faut sans cesse améliorer la prévention et la prévision pour assurer à nos concitoyens la meilleure sécurité possible.



Crédit photo : MEEM /Laurent Mignaux

Sous l'impulsion de la directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, la France a mobilisé d'importants moyens humains, techniques et financiers pour renforcer sa politique de gestion des risques d'inondation aussi bien par submersion marine, débordement de cours d'eau (fluvial comme torrentiel), remontée de nappe et ruissellement (urbain comme agricole).

Deux ans après son lancement en juillet 2014, **Ségolène Royal fait le bilan des actions conduites dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation** et lance de nouvelles actions.


Bilan de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation : une politique concernant tous les territoires et tous les acteurs

Sous l'impulsion de Ségolène Royal, la France s'est dotée pour la première fois d'une stratégie qui impose une approche proactive en matière de prévention des inondations sur l'ensemble des territoires à risques. L'ambition de cette politique est de porter une attention particulière aux secteurs les plus exposés, les territoires à risque important d'inondation (TRI) mais également aux secteurs plus ruraux.

Dans le cadre du plan d'action de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI), 14 indicateurs ont été définis à l'échelle nationale pour assurer le suivi de la stratégie nationale. Un état zéro a été présenté à la Commission mixte inondations en décembre 2015. Ces indicateurs seront actualisés chaque année au sein d'un comité de suivi.

De nouvelles actions de la stratégie nationale qui tiennent compte des derniers événements

Tirer les enseignements de la gestion de crise

- Des **missions d'inspection** ont été confiées au conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et à l'inspection générale de l'administration (IGA) et des lettres ont été transmises par les ministres de l'Environnement et de l'Intérieur aux Préfets pour le retour d'expérience sur les derniers événements.
- L'exercice Sequana organisé en mars dernier en l'Île-de-France a montré toute la pertinence de **mieux se préparer à des phénomènes** majeurs d'inondation. Des exercices seront donc à mener sur d'autres bassins pour tester le caractère opérationnel des plans, notamment le Rhin, en lien avec les Allemands de façon à mieux préparer les acteurs et la population à ces événements.
- Ségolène Royal a annoncé suite aux dernières inondations, **l'optimisation du réseau de surveillance Vigicrues**, avec **2 M€ supplémentaires** qui seront alloués dans les 12 mois à venir. Ces crédits supplémentaires permettront d'étendre le réseau de mesure à de nouveaux cours d'eau et de moderniser les équipements en place. 
- Les **cartes de zones inondées** potentielles servant aux services de secours pour mieux gérer la crise seront généralisées et permettront de passer **de la prévision des crues à la prévision des inondations**. Ces cartes déjà disponibles sur certains cours d'eau d'Île-de-France ont été très utiles pour l'organisation des secours lors des derniers événements comme à Nemours.
- Les fortes crues s'accompagnent de pollutions diverses charriées par les cours d'eau (déchets, hydrocarbures, débris et produits divers liés notamment aux débordements de cuves et aux dysfonctionnements des stations d'épuration). Lors des inondations de juin 2016, la ministre a demandé aux agences de l'eau de **réaliser des études et d'analyser leurs conséquences pour quantifier l'ampleur de ces pollutions sur les milieux** et d'identifier les mesures qui pourraient être prises.

Rendre les populations et les territoires plus résilients

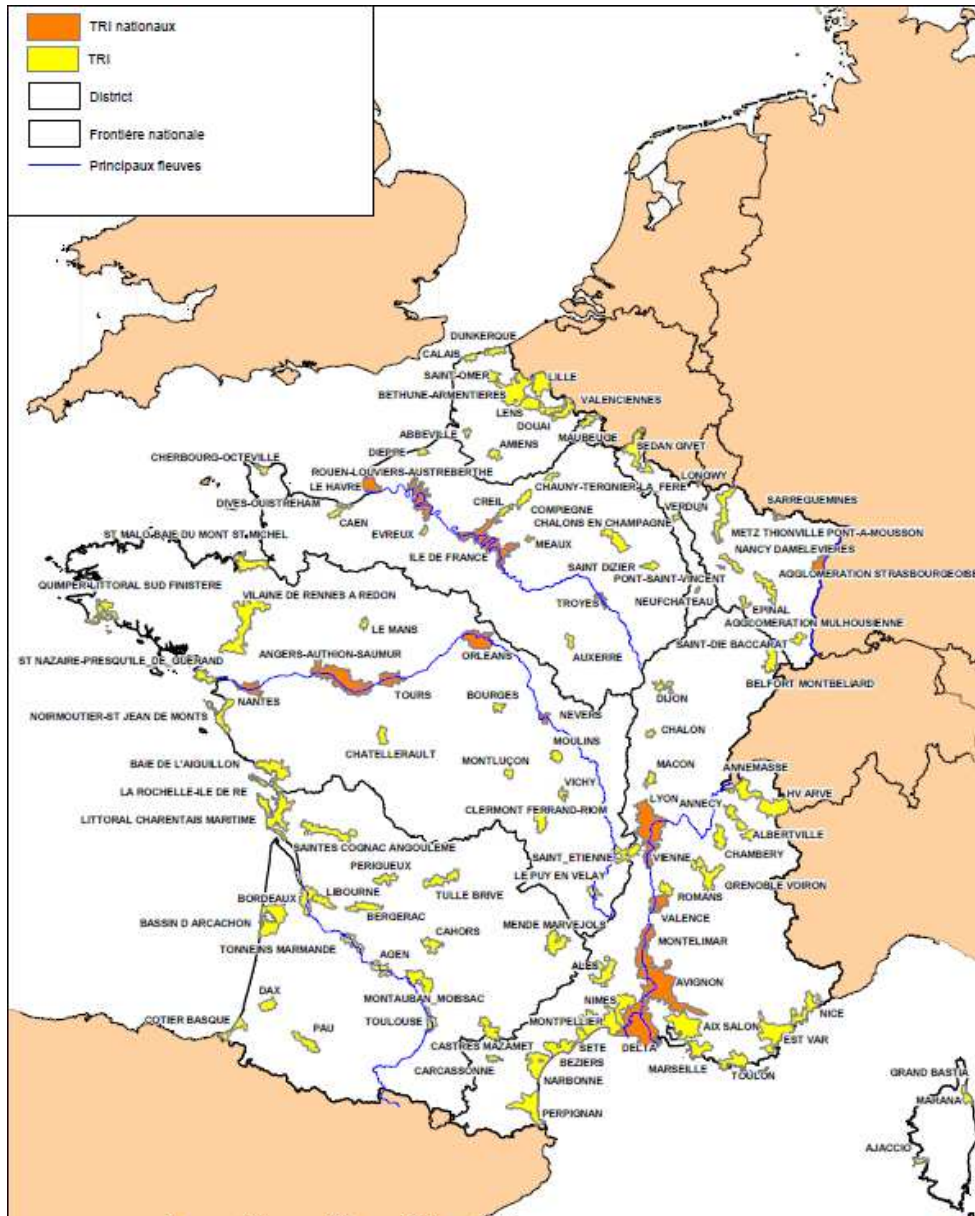
La prévention la plus efficace pour limiter les dommages liés aux inondations reste de limiter au maximum l'urbanisation en zone inondable et lorsque celle-ci est autorisée, de prévoir des mesures visant à maîtriser l'urbanisation et adapter le bâti à l'existence du risque d'inondation (surélévation du premier niveau par exemple pour éviter les dommages aux biens et aux personnes).

- **Ségolène Royal lancera en septembre 2016 le second grand prix d'aménagement « mieux bâtir en terrain inondable constructible »** pour rechercher des solutions innovantes permettant de réduire la vulnérabilité des constructions et des quartiers.
- La ministre souhaite diffuser le plus largement possible le **référentiel national de vulnérabilité** pour aider les élus, les maîtres d'ouvrage et les concepteurs dans leurs actions pour réduire la vulnérabilité de leur territoire ou de leurs aménagements.

La réduction du coût des inondations

Le référentiel national de vulnérabilité aux inondations constitue un cadre de référence opérationnel, souple et modulable permettant d'aider à la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité d'un territoire. Ce guide identifie également des indicateurs permettant de quantifier des sources de vulnérabilités d'un territoire (nombre de personnes occupant des bâtiments de plain-pied, variation saisonnière de la population...).

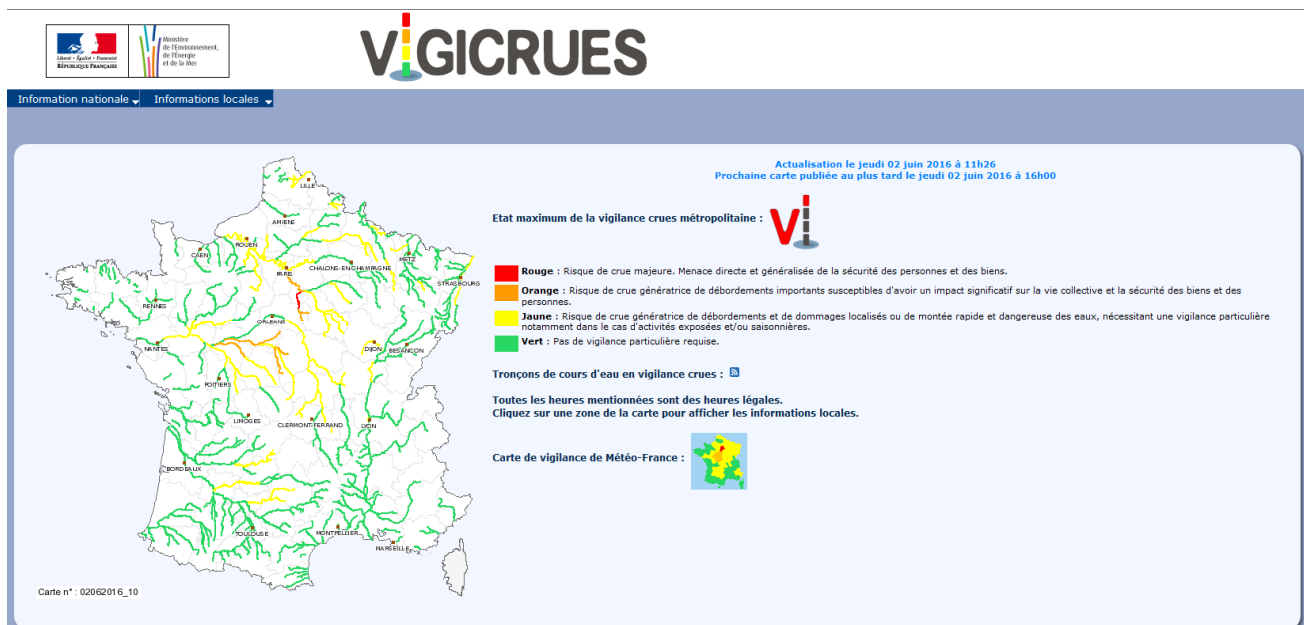
- Le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 fixe comme priorité 4 d'améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « **Faire et reconstruire mieux** ». Un travail national sera lancé pour veiller à **reconstruire autrement** et non à l'identique après un épisode notamment dans les zones touchées par les derniers évènements.
- d'ici fin 2016, **les stratégies locales de gestion du risque inondation** sur les 122 territoires à risque important d'inondation (TRI) seront finalisées dans une association étroite entre l'État, les élus et les différentes parties prenantes.



- Ségolène Royal lancera prochainement la **consultation publique du futur cahier des charges PAPI III** (programmes d'actions de prévention des inondations). Il vise notamment à mieux intégrer l'impact environnemental. Ce nouveau cahier des charges renforcera en particulier la prise en compte des enjeux environnementaux, la réduction de la vulnérabilité des enjeux et la recherche de solutions alternatives aux travaux lourds de création ou de confortement d'ouvrages.
- L'un des principaux leviers de la gestion des inondations consiste à maintenir des espaces d'écoulement des eaux. Les travaux du groupe de travail « Activité agricole et espaces naturels » de la Commission mixte inondations ont permis d'aboutir à un **guide intitulé "Prise en compte de l'activité agricole et des espaces naturels dans le cadre de la gestion des risques d'inondation - Volet activité agricole"**. Retrouvez le [rapport en ligne](#)

Surveiller, prévoir, alerter et gérer la crise

- Ségolène Royal a lancé en février 2015 la marque VIGICRUES derrière laquelle est regroupé l'ensemble des informations de vigilance et de prévision sur les crues et inondations pour les 22 000 km de cours d'eau surveillés par L'État
- Le programme de renouvellement accéléré et d'extension du réseau des **radars hydrométéorologiques**, soutenu par le ministère en charge de l'Écologie, a été défini avec une première tranche engagée fin 2011 (11,9 M€) prolongée jusqu'en 2018 et comprenant six renouvellements et trois extensions.
- Le **Service d'avertissement des pluies intenses à l'échelle des communes** (APIC) est opérationnel depuis fin 2011 (plus de 7 100 communes abonnées à ce jour) et celui des bulletins téléphonés de vigilance météorologique depuis avril 2012.
- Un **nouveau dispositif d'avertissement crues soudaines** est en cours de développement par le Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) avec Météo France. Il devrait permettre pour les évènements soudains, d'alerter les préfets et les maires en temps réel d'évènements localisés mais intenses (en particulier sur l'arc méditerranéen).



Développer une véritable culture du risque : Lancement de la campagne d'information « Les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses »

Les derniers événements ont encore mis en avant l'urgence de développer une véritable culture du risque et de sensibiliser les populations pour qu'ils acquièrent les bons gestes et comportements en cas d'inondation. Il faut développer la capacité de nos concitoyens à vivre avec les inondations, à en connaître les risques, à savoir agir en cas d'inondation avec les bons réflexes et les bons comportements.

- À la suite des inondations dans les Alpes Maritimes et dans le Var, Ségolène Royal a lancé une vaste action de formation à la culture du risque autour de l'élaboration des plans particuliers de mise en sûreté dans **700 collèges de l'arc méditerranéen**.
- C'est également dans ce cadre que la ministre a lancé, aux dernières assises des risques naturels à Marseille en mars 2016, un appel à projet pour mener des actions de **sensibilisation innovantes sur les territoires à risque important d'inondation (TRI)**. Ce sont ainsi 20 000€ qui sont proposés aux TRI pour développer les bons comportements et la culture du risque.

PLUIE-INONDATION **LES 8 BONS COMPORTEMENTS** en cas de pluies méditerranéennes intenses

En prévision de la saison cévenole, Ségolène Royal lance une campagne d'information dans les médias pour mieux prévenir les populations des risques de ruissellement et de crues rapides dans les 15 départements de l'arc méditerranéen concernés par ce phénomène : Alpes-de-Haute-Provence, Alpes Maritimes, Ardèche, Aveyron, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Drôme, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse.

Chaque année, de plus en plus tôt, les 15 départements méditerranéens connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures.

La campagne d'information préventive relaiera dans les 15 départements concernés les 8 bons comportements à avoir face au danger et invitera chacun à préparer un kit de sécurité en 3 vagues : du 20 au 24 août, du 3 au 7 septembre et du 15 au 19 octobre.

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME

et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



ROUTE INONDÉE

JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police



www.developpement-durable.gouv.fr

#pluieinondation



www.interieur.gouv.fr

Quel kit de sécurité face à une inondation ?

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels. Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le prendre le plus rapidement possible.

Les pluies méditerranéennes intenses

Trois à six fois par an, de violents systèmes orageux apportent des précipitations intenses sur les régions méditerranéennes, du Roussillon à la Provence, en passant par la vallée du Rhône. On les appelle également phénomènes cévenols même s'ils concernent une aire géographique plus large que les Cévennes. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures ou quelques jours.

Ces épisodes méditerranéens sont liés à des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de Méditerranée qui peuvent générer des orages violents, parfois stationnaires. Ils se produisent de façon privilégiée en automne, moment où la mer est la plus chaude, ce qui favorise une forte évaporation. Plus la température de la mer est élevée, plus les risques de pluies intenses sont importants

Quelques précipitations majeures

- 3 octobre 1988 à Nîmes (Gard) : 420 mm en moins de 12 heures
- 22 septembre 1992 à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) : près de 300 mm en 5 heures
- 26 septembre 1992 dans l'Aude : 129 en 2h30 à Granès et 292 mm à Narbonne
- Toussaint 1993 au Col de Bavella (Corse du Sud) : 906 mm en 2 jours
- 12 novembre 1999 à Lézignan (Aude) : 620 mm en 36 heures
- 8 septembre 2002 à Anduze (Gard) : 687 mm en moins de 36 heures
- 15 juin 2010 à Lorgues (Var) : 461 mm en moins de 12 heures
- Automne 2014 : 9 épisodes entre le 16 septembre et le 30 novembre (nombre record depuis 1958)
- 3 octobre 2015 : Ouest des Alpes-Maritimes : 195 mm à Cannes et 178 mm à Mandelieu en près de 2 heures